

# Nos réflexions sur la politique forestière méditerranéenne : un débat d'avant-garde dans le contexte international

d'après l'intervention de Denys GAUER

***Selon Denys Gauer, le terme de modèle que nous avons employé pour désigner les forêts méditerranéennes ne semble pas trop ambitieux. En effet, les problématiques illustrées lors de nos débats sont plus globales et avant-gardistes qu'elles n'y paraissent. Cependant pour qu'une véritable politique forestière méditerranéenne puisse se mettre en place, il faut d'une part que la forêt méditerranéenne retrouve sa place dans les décisions territoriales, et que, d'autre part, des solutions soient trouvées pour rémunérer les services environnementaux.***

Denys Gauer, en tant qu'ambassadeur délégué à l'environnement, conduit les délégations interministérielles lors des conférences internationales traitant de l'environnement et du développement durable, en soutien aux ministres présents ou en tant que représentant de ces ministres. Il travaille plus particulièrement sur les problématiques forestières au sein du Fond des Nations-Unies pour les Forêts (FNUF), en particulier sur les forêts du bassin du Congo.

Sur le plan national, il est également chargé de coordonner les actions des services ministériels impliqués dans les questions environnementales et de développement durable, et d'élaborer les positions gouvernementales à ce sujet. A ce titre, M. Gauer précise qu'il lui faut être au maximum à l'écoute des préoccupations des « parties prenantes », d'où sa présence parmi les participants à l'Etag-des-Aulnes.

Après cette présentation, M. Gauer a souhaité apporter son éclairage sur les thématiques forestières qu'il connaît à l'échelle internationale. Selon lui, les problématiques illustrées dans le Manifeste et à travers les débats sur la politique forestière méditerranéenne sont plus globales et avant-gardistes qu'elles n'y paraissent.

Le principal problème rencontré à l'échelle internationale sur la thématique forestière reste le manque d'instrument de travail. En effet, si le Sommet de la Terre à Rio en 1992 a fixé des instruments en matière de changement climatique, de biodiversité et de désertification (les trois principales conventions élaborées), il n'a en revanche abouti sur rien de concret en matière forestière, malgré les efforts de certains pays. D'où la difficulté aujourd'hui de traiter de ces sujets forestiers. Le FNUF a bien été créé, mais il ne possède ni moyens conséquents ni pouvoirs réglementaires ou contraignants.

Selon M. Gauer les bases de la gestion forestière reposent, en Méditerranée comme ailleurs, sur des paradoxes : le propriétaire perçoit uniquement le produit de la ressource ligneuse, qui est faible, voire insignifiant. Dans beaucoup de régions forestières du monde cela se traduit par un abandon des forêts, voire une destruction pour consacrer le sol à d'autres usages.

Or, dans le même temps, les forêts rendent un certain nombre de services globaux, tels que le stockage du carbone, un rôle dans le cycle de l'eau (stockage, filtre... — très important au plan mondial, mais on parle très rarement du rôle des écosystèmes qui la produisent et la restituent), des services récréatifs et culturels... Tous ces services ne sont pas ou très peu rémunérés.

Ce sont là les bases paradoxales que M. Gauer a souligné et qu'il a retrouvé dans les discours et les débats autour de la politique forestière méditerranéenne.

Face à ces problèmes, certaines solutions se mettent en place à travers le monde.

M. Gauer cite en premier lieu l'exemple du Costa-Rica. Ce pays d'Amérique latine, montagneux et densément peuplé, a connu une longue période de déforestation ayant abouti à une réduction de la couverture forestière jusqu'à un minimum de 23 % du territoire. Cela a entraîné des problèmes graves d'érosion, de comblement du principal barrage hydro-électrique et de perte de pluviométrie. Le pays a alors réagi en créant un Fond forestier national, alimenté par des taxes sur les usagers de l'eau, sur le barrage hydro-électrique, ainsi que sur les transports par exemple. Ces taxes constitueront donc la reconnaissance du lien direct unissant les écosystèmes forestiers à la ressource en eau et au stockage du carbone notamment. Via ce Fond forestier, le pays a financé des propriétaires privés pour qu'ils reconstituent leurs forêts. Le résultat a été un doublement de la surface forestière du pays en 20 ans, passant de 23 à 52 % du territoire.

Autre exemple cité par M. Gauer : celui de la ville de New-York. Celle-ci s'est rendue compte que le bassin versant qui l'alimentait en eau provenait d'un état fédéral voisin, et qu'il était couvert de forêts. En prévision d'éventuels changements d'affectation des sols et donc d'une facture colossale de dépollution des eaux, la ville a engagé une action visant à rétribuer les propriétaires forestiers privés du secteur afin qu'ils gèrent leurs forêts selon des modalités garantissant une couverture forestière maximale et des économies en aval sur le traitement de l'eau. Une organisation non gouvernementale est en charge de contrôler annuellement la bonne mise en œuvre de ces modalités de gestion forestière, par un survol en avion des secteurs concernés. Voilà un autre exemple d'action entamée en faveur d'une prise en compte plus globale des écosystèmes forestiers et de leurs impacts positifs.

M. Gauer a également souligné l'importance que revêtira certainement dans le futur le problème du stockage du carbone par les forêts. En effet, entre 20 et 25 % des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère proviennent chaque année de la déforestation. Les pays du bassin du Congo notamment ont demandé à ce que soit pris en compte le rôle de leurs forêts dans les grands cycles naturels (et que ces rôles soient intégrés

dans le cadre réglementaire de Kyoto ou de la conférence climat par exemple). Ils ont ainsi demandé à ce que leurs forêts soient considérées comme des « puits de carbone » et qu'une contribution financière leur soit accordée en ce sens. Cela n'a pas abouti car dans le protocole de Kyoto actuel, seuls sont rémunérés les projets de reforestation et non pas pour des forêts existantes. Néanmoins, il y a aujourd'hui d'autres pistes de réflexion, notamment celle de la « déforestation évitée » (surveillance satellitaire d'un pays et paiement des actions visant à modifier la tendance actuelle à la perte de couvert forestier). Sur les questions liés au stockage du carbone les choses avancent sur le plan international.

Concernant la biodiversité et les services récréatifs, les moyens semblent, selon M. Gauer, plus difficiles à mobiliser à l'échelle internationale, puisqu'il s'agit de paramètres aux portées plus localisées.

M. Gauer voit dans toutes ces thématiques et ces quelques exemples plus généraux de très nombreux liens avec les débats et propositions abordées dans le cadre de Foresterranée.

Selon lui le Manifeste est intéressant et le terme de « modèle » pour désigner les forêts méditerranéennes ne lui semble pas trop ambitieux. En premier lieu parce que les forêts méditerranéennes progressent de manière effective sur le territoire, en remontant la vallée du Rhône, mais aussi en s'étendant dans le Sud-Ouest. Ensuite parce que les spécificités évoquées (faible rentabilité économique, autres fonctions à prendre en compte...) obligent les acteurs forestiers méditerranéens à explorer des pistes nouvelles. Or ces pistes vont servir à terme pour les autres forêts du monde, d'où un véritable rôle « d'avant-garde ».

M. Gauer a terminé son propos en soulignant deux points sur lesquels il lui paraîtrait intéressant d'être encore plus insistants. Le premier point concerne la nécessité de sortir de la marginalisation de la forêt dans la prise de décision. L'agriculture a réussi à le faire, pourquoi pas la forêt ? On a trop tendance à penser que la forêt peut se gérer toute seule alors que c'est faux. Il faudra de plus en plus que la forêt retrouve sa place dans les décisions territoriales et dans les impacts socio-économiques qu'elle induit. Le second point concerne l'accentuation encore plus forte des services environnementaux rendus et de leur nécessaire rémunération, en sachant que les solutions ne sont pas faciles, qu'elles devront être réfléchies à long terme mais qu'il existe des réflexions dans d'autres pays sur lesquelles on pourrait s'appuyer (notamment de l'espace méditerranéen).

En passant du local au global on peut peut-être trouver l'échelle de rémunération la plus pertinente, notamment sur les questions du carbone, de la biodiversité, voire des services récréatifs.

**D.G.**